



« **coopérer en filière Locale**  
**pour mieux se nourrir, aujourd'hui et demain** »

*Acteurs de la filière alimentaire locale, impliqués dans le développement durable de notre territoire, nous sommes heureux de vous convier à notre*

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE annuelle**



**BEAUTOUR**

Biodiversité en Pays de la Loire

[plan d'accès](#)

**Judi 26 novembre 2015**

**À 16h30-18h00**

**au CENTRE BEAUTOUR**

**Route de Beautour**

**Accès Parc ÉCO 85**

**85 000 La Roche -sur -Yon**

Un focus particulier nous permettra de présenter en détail l'étude méthodologique engagée collectivement sur

[s'inscrire](#)

**l'optimisation logistique en circuit court,**  
*au service de l'intérêt général et du territoire.*

Nous soumettrons ensuite à l'approbation des adhérents :

- Le rapport d'activité 2014-2015,
- Le compte de résultats et bilan financier 2014-2015,
- Et les perspectives 2015-2016

[Le collectif](#)

Avant de conclure par le renouvellement du conseil d'administration

Un verre de l'amitié permettra de poursuivre les échanges dans la convivialité.

**Bon App' Filière Locale**

✉ La Métairie-53 rue G Clemenceau  
85390 BAZOGES EN PAREDS

☎ 02 51 51 16 09 ou 06 70 15 23 55

Ass. loi 1901, SIRET 789 046976 00013



Projet soutenu par :



# BULLETIN DE PARTICIPATION

Pour une meilleure organisation, nous vous remercions de confirmer votre participation au plus tard le 20/11 par retour de mail, téléphone : 02 51 51 16 09 ou courrier : *La Métairie, 53 rue G Clemenceau 85390 Bazoges en Pareds.*

NOM ..... Prénom.....

Organisme .....

fonction.....

## **Assemblée Générale Bon App' Filière Locale**

- Participera à l'Assemblée Générale du 26/11/2015
- Sera accompagné de (Nom, prénom, structure).....
- Ne participera pas

Ceux qui souhaiteraient adhérer ou renouveler leur adhésion pour l'année scolaire 2015-2016 peuvent le faire dès à présent ou à l'occasion de l'assemblée . une facture pourra vous être fournie sur simple demande. En cas d'incapacité à participer à celle-ci , tout membre peut donner son pouvoir à un autre membre à jour de sa cotisation pour l'année en cours.